



## Priorités de la Suisse pour la 74<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU

Les principes et les objectifs de la Charte des Nations Unies coïncident largement avec les intérêts et les valeurs de la Suisse définis dans la Constitution fédérale. L'ONU est de ce fait un instrument essentiel de la réalisation des objectifs de politique étrangère de notre pays et lui offre la possibilité de défendre ses intérêts et de promouvoir ses valeurs à l'échelle mondiale. L'action et les priorités de la Suisse s'articulent autour des deux grands axes stratégiques de son engagement au sein de l'ONU pour la décennie 2012-2022 : la *paix et la sécurité* et la *réforme de l'ONU*. Pour la prochaine session de l'Assemblée générale, la Suisse se fixe les trois priorités suivantes :

### Droits de l'homme

Le renforcement des droits individuels et des libertés fondamentales est un objectif prioritaire de l'ONU. La Suisse s'engage en faveur de leur promotion, de leur mise en œuvre et de leur respect. Lors de la 74<sup>e</sup> session, la Suisse se concentrera sur les droits de l'homme suivants : liberté d'expression, de réunion et d'association, mais aussi droits de la femme, avec un accent particulier sur la question de la violence contre les femmes. La Suisse soutiendra notamment les négociations relatives à la résolution de l'Assemblée générale sur la sécurité des journalistes et s'engagera au sein du Groupe d'amis pour la protection des journalistes. L'année 2020 sera par ailleurs celle du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et Programme d'action de Beijing, l'un des documents fondateurs des droits de la femme. La Suisse poursuivra en outre son engagement en faveur de l'action « femmes, paix et sécurité ».

### Réforme de l'ONU

La Suisse s'engage pour un système onusien fort, adéquatement financé et à la hauteur des exigences du XXI<sup>e</sup> siècle. Elle soutient par conséquent les réformes engagées par le Secrétaire général, qui souhaite accroître l'efficacité des activités de développement sur le terrain. Elle appuie également les efforts visant à assurer la bonne gestion et la bonne administration de l'organisation, afin que celle-ci soit à même d'exécuter ses mandats de manière efficace et efficiente. Il s'agit en particulier de promouvoir une culture moderne de la gestion à tous les niveaux de l'ONU. Enfin, la Suisse s'engage pour des modèles de financement du développement innovants ainsi que pour un renforcement des partenariats entre l'ONU et le secteur privé.

### Diplomatie scientifique<sup>1</sup>

Les derniers développements observés en matière de sciences et de technologie – y compris les innovations économiques – offrent de réelles chances aux individus et à la société, mais comportent aussi des risques. La numérisation, l'intelligence artificielle, la cybersécurité et la gouvernance de l'Internet sont des thèmes qui ont une grande influence sur notre existence. Or l'ONU est l'enceinte idéale pour affronter ces défis planétaires. La Suisse s'y mobilise pour une numérisation au service de l'humanité ainsi que pour un cyberspace libre et sûr. Elle encourage les coopérations transthématiques entre les différents acteurs concernés et soutient les travaux de suivi du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique. Elle participe aux deux processus de l'ONU sur la cybersécurité et s'emploie à renforcer l'applicabilité du droit international public dans le cyberspace.

Genève est en outre appelée à consolider sa position de centre de compétence en matière de gouvernance mondiale des thématiques d'avenir. Avec son modèle de diplomatie scientifique, la fondation « Geneva Science and Diplomacy Anticipator » propose à la communauté internationale un instrument d'anticipation et d'action novateur et flexible.

---

<sup>1</sup> La « diplomatie scientifique » désigne le recours à des coopérations scientifiques qui visent à résoudre des problèmes communs moyennant l'établissement de partenariats internationaux constructifs. Il s'agit d'un terme générique couvrant les échanges formels et informels dans les domaines de la technique, de la recherche et de l'ingénierie, ainsi qu'entre les milieux académiques.

## **Autres activités de la Suisse**

Au-delà des trois priorités ci-dessus, la Suisse s'engage également dans les domaines suivants, que ce soit en tant qu'État membre actif de l'ONU ou État hôte de nombreuses autres organisations internationales :

*Paix et sécurité* : afin de renforcer la prévention des conflits, la Suisse se mobilise pour que les droits de l'homme soient davantage pris en compte dans les débats sur la politique de sécurité. Dans le cadre de l'évaluation des activités de consolidation de la paix, elle entend notamment promouvoir le modèle de pérennisation de la paix. En tant que présidente de la Configuration Burundi, elle poursuit son engagement pour la gestion des crimes du passé et la prévention des atrocités. La Suisse travaillera en outre à sa candidature au Conseil de sécurité pour la période 2023-2024. Dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, elle soutient en principe l'agenda de désarmement présenté par le Secrétaire général à Genève, avec notamment pour objectif de réduire les risques liés aux armes nucléaires. Enfin, dans le cadre du contrôle de la stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU, la Suisse suit une approche globale.

*Aide humanitaire* : la Suisse soutient la protection de la population civile, l'accès des acteurs humanitaires aux populations en détresse, la protection des missions médicales et le respect du droit international humanitaire. Elle s'investit en outre dans le renforcement de la prévention des catastrophes et des crises ainsi que dans la résilience des populations concernées. La Suisse est également favorable au renforcement du lien entre aide humanitaire et coopération au développement. Enfin, elle soutiendra la mise en œuvre du Pacte mondial de l'ONU sur les réfugiés, notamment dans le cadre du premier Forum mondial sur les réfugiés qui aura lieu en 2019 à Genève.

*Développement durable* : le Forum politique de haut niveau sur le développement durable ainsi que le dialogue sur le financement du développement, qui se tiendront en septembre 2019, seront l'occasion de poursuivre la mise en œuvre de l'Agenda 2030. En septembre 2020, la Suisse organisera le Forum des Nations Unies sur les données à Berne. Ce faisant, elle contribuera à assurer la mesurabilité des progrès du développement durable et à asseoir la crédibilité des rapports statistiques dans ce domaine. Lors du prochain sommet sur le climat organisé par le Secrétaire général, la Suisse s'engagera en faveur d'une accélération de la mise en œuvre de l'accord de Paris. Elle annoncera en particulier sa décision de réviser à la hausse son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050, sur la base de nouvelles découvertes scientifiques. La Suisse participera en outre activement aux discussions sur le Pacte mondial sur l'environnement, dont la forme exacte n'est pas encore clairement définie, ainsi qu'à la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle. Enfin, elle poursuivra son engagement en faveur de l'amélioration de la gouvernance de l'eau dans le système onusien, ainsi que pour la mise en place de systèmes d'alimentation durables.

*Genève internationale* : renforcer la Genève internationale comme centre de la gouvernance mondiale est un objectif transversal de la politique onusienne de la Suisse. À cette fin, le Conseil fédéral a approuvé, le 20 février 2019, le message concernant les mesures à mettre en œuvre pour renforcer le rôle de la Suisse comme État hôte pour la période 2020 à 2023. Le Parlement doit l'examiner durant les sessions d'été et d'automne 2019.

*Autres thèmes relevant des droits de l'homme* : la Suisse milite en faveur de l'interdiction de la torture, du respect des droits de l'enfant, de la protection des défenseurs des droits de l'homme et de la lutte contre l'impunité. Sur le plan institutionnel, elle se mobilise pour améliorer les méthodes de travail du Conseil des droits de l'homme ainsi que d'autres mécanismes de protection de ces droits, en particulier les organes conventionnels de l'ONU.

*Autres réformes* : la Suisse soutient les réformes du domaine « Paix et sécurité », ainsi que l'amélioration des méthodes de travail du Conseil de sécurité. Renforcer et réformer l'aide humanitaire fait toujours partie de ses préoccupations. De plus, la Suisse demande que l'ONU s'appuie sur de nouveaux acteurs ainsi que sur de nouvelles idées et méthodes de travail pour garantir une aide et une protection efficaces aux populations dans le besoin. Enfin, elle défend résolument une politique de tolérance zéro face aux actes d'exploitation et d'abus sexuels commis dans le contexte de missions de terrain de l'ONU, ainsi que face au harcèlement sur le lieu de travail.